

Une île aux enchères vendue 1.580.000 F

Roscoff - Îlot Jacopin

Une île au feu des enchères ! La vente sur saisie immobilière qui s'est déroulée hier après-midi, à l'étude d'un notaire morlaisien, avait pour objet l'adjudication de l'île Jacopin, située à proximité de Roscoff.

Au terme d'une bataille très serrée, c'est une famille allemande qui est devenue propriétaire de cette île verdoyante, abritant une maison d'habitation, pour le prix de 1.580.000 F.

Mise à prix 770.000 F

C'était, en fait, la seconde fois que l'île Jacopin rassemblait les acquéreurs potentiels chez le notaire morlaisien. Le 13 septembre 1985, lors de la première vente, l'adjudication avait été remportée par un couple de Parisiens très attaché à cette île. La femme y avait passé d'heureuses vacances familiales il y a une vingtaine d'années. La mise à prix avait été alors de 100.000 F, les Parisiens avaient fait monter les enchères jusqu'à 700.000 F.

Mais l'affaire n'était pas jouée puisqu'au terme du délai légal de dix jours suivant la vente, un couple de Monégasques avait surenchéri de 10 %.

La seconde (et définitive) vente s'est déroulée hier après-midi avec une mise à prix de 770.000 F.

Lutte des nerfs

Beaucoup de monde, et du beau monde chez le notaire. L'île Jacopin, qui avait bénéficié d'une publicité européenne, semblait en avoir séduit plus d'un.

Outre le couple parisien et les Monégasques, on remarquait la



présence d'étrangers parmi la quinzaine de personnes qui faisaient de l'étude une sorte de tour de Babel. On y parlait anglais, allemand. Même un acquéreur canadien s'était fait représenter.

Les premiers feux étaient bientôt allumés. « Mise à prix 770.000 F », annonçait le notaire... « 800.000 F » surenchérissait quelqu'un dans la salle. Les enchères atteignaient bientôt le million de francs. La lutte des nerfs s'installait alors entre deux ou trois candidats et, au terme d'enchères de plus en plus serrées, c'est finalement les Allemands qui emportaient la vente. Pour 1.580.000 F, ils devenaient propriétaires de l'île Jacopin. Il faudra y ajouter quelque 40.000 F de frais dits préalables et près de 11 % du montant de la vente pour les frais d'adjudication.

Un fort Vauban rénové

L'île Jacopin, sur laquelle il est possible de se rendre à pied à marée basse, se situe à quelques encablures de l'institut héliamarin de Roscoff (mais se trouve sur le territoire de Santec). Elle s'étend sur près de 5.500 m² et abrite une habitation nichée au milieu de grands arbres. Il s'agit en fait d'un fort Vauban rénové qui possède huit pièces principales. Une vaste terrasse a été aménagée sur le toit du fort. Cette île était la propriété d'un Belge depuis 1976, lequel l'avait achetée à un Marseillais. Désormais elle sera habitée par des Allemands qui l'utiliseront « à titre privé et familial », nous ont-ils confié à l'issue de la vente. Pas question d'un éventuel projet immobilier, comme on pouvait le redouter parfois du côté de Roscoff. L'île Jacopin restera en l'état.

Extrait d'un article de presse : Une île aux enchères vendues 1 580 000 F, Roscoff - Îlot Jacopin

IVR53_20232905400NUCA

Auteur du document reproduit : Anonyme

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation